

signé

PRÉFET DE L'YONNE

Tristan RIQUELME

SERVICE DU CABINET,
DE LA COMMUNICATION
ET DES SECURITES PUBLIQUES

POLE COMMUNICATION

COMMUNIQUE de PRESSE

COVID-19 : APPEL AUX DONS DE MASQUES

Les entreprises, collectivités publiques, associations et particuliers sont invités à donner les masques dont ils disposent. Ils seront mis à disposition des personnels soignants ou intervenant à domicile.

Pour lutter contre l'épidémie de COVID 19, le gouvernement s'est attaché à sécuriser l'équipement en masques des personnels soignants, par une réquisition des ressources disponibles sur le territoire national.

Grâce à ces stocks, plusieurs livraisons – 70 millions de masques au total - ont pu être remises aux établissements de santé de première et de deuxième ligne, mais également aux professionnels de santé de ville, aux professionnels du secteur médico-social et aux transporteurs sanitaires. D'autres livraisons du stock d'Etat sont prévues pour les semaines à venir, à hauteur de 24 millions de masques par semaine.

En complément de cet effort national, la préfecture de l'Yonne et l'Agence régionale de santé poursuivent leur mobilisation pour recenser de manière coordonnée les stocks de masques type FFP2, chirurgicaux ou autres, pouvant être mis à disposition des autorités publiques dans le cadre de la crise sanitaire.

Les entreprises, les collectivités ou institutions publiques, les associations ou les particuliers disposant d'un stock de masques sont invités à les apporter, à titre de dons, à la gendarmerie ou au commissariat le plus proche de leur domicile. Les personnes disposant d'un stock significatif mais n'étant pas dans la capacité de se déplacer, sont invitées à se signaler auprès des forces de l'ordre.

Les stocks détenus depuis la grippe H1N1 peuvent également être donnés dès lors qu'ils sont en bon état.

Les dons de masques de protection serviront à équiper les personnels soignants des hôpitaux, des cabinets de ville ainsi que des établissements médico-sociaux et services d'aide à domicile du département de l'Yonne, ainsi que des départements voisins.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade